Étalonnage accrédité d’une sonde de température externe – ISO/IEC 17025

code: SLU002



L’étalonnage accrédité d’un instrument équipé d’une sonde externe ou d’une sonde de température externe autonome est réalisé par un laboratoire d’étalonnage externe accrédité. Le service comprend la délivrance d’un certificat d’étalonnage.

- étalonnage accrédité conformément à la norme CSN EN ISO/IEC 17025:2018
- les résultats de l’étalonnage accrédité sont reconnus au niveau international dans le cadre des accords EA MLA et ILAC MRA
- l’étalonnage en 3 points de température dans la plage de −40 à +600 °C est inclus dans le prix
- des points d’étalonnage supplémentaires ainsi qu’un étalonnage en dehors de la plage standard (jusqu’à −80 °C ou jusqu’à +1300 °C) sont disponibles moyennant un supplément

Les points d’étalonnage souhaités doivent être spécifiés dans la commande.
Si aucun point d’étalonnage n’est spécifié, l’étalonnage sera automatiquement effectué aux points standard de −20 °C, 0 °C et +20 °C.

Étalonnage des instruments COMET – Questions et réponses

Données techniques